

Il y avait lieu d'examiner mûrement la question et de voir ce qu'il y avait à faire. Cependant la réponse qui a été faite à cette proposition n'est pas...
cela veut dire que la question peut être examinée de nouveau. — Quant à notre neutralité, la France nouvelle n'a pas reconnu les traités de 1815, et les puissances absolues l'avaient en vain maintenue. Ben nous importe. La Suisse a le droit de la maintenir. Elle le veut. Si une guerre le principe de la neutralité, elle avisera. A ce point de vue, ce qui importe, c'est de ne rien précipiter. Il faut savoir réserver à la confédération la faculté de prendre son parti, quand cela lui conviendra. La diète ne doit rien décider au moment. Il convient de supprimer le dernier article proposé par la commission et d'attendre la décision des grands conseils, afin de pouvoir exprimer le vœu du peuple suisse.

Un court débat s'engage entre quelques membres de la commission, sur la proposition du député de Fribourg, d'écarter la quatrième proposition de la commission. Le député reconnaît l'exactitude du rapport de la commission, et remarque qu'il n'a exprimé qu'une opinion restée en minorité. Ce serait nous répéter que de reproduire les arguments des orateurs des cantons allemands, qui ont tous défendu la neutralité. Zurich a reconnu que la neutralité, telle qu'elle repose sur les traités, a fort peu de valeur. Mais la neutralité, ajouta-t-il, est pour la Suisse un principe de vie et elle doit être maintenue dans toutes les circonstances. Ce principe ne peut être proclamé assez tôt, afin que l'Europe sache quelle conduite nous tiendrons. Il est dans l'intérêt de la Suisse d'avoir une politique à elle propre, une politique indépendante.

On aurait dit aujourd'hui, d'après les discours des orateurs de la Suisse allemande et de la Suisse française, que le pays est divisé en deux camps : d'un côté, la neutralité absolue, de l'autre côté une politique expectante, la croyance que la neutralité ne peut être maintenue dans toutes les éventualités, sans attendre pour prendre parti. Cette opinion a été exprimée par le Tessin, Vaud, Neuchâtel et Genève.

Les propositions de la commission ont été adoptées.

Nouvelles d'Angleterre.

Londres, 17 mai. — Hier, à la chambre des communes, M. Urquhart a appelé l'attention de l'assemblée sur les relations de l'Angleterre avec la Russie, en ce qui concerne les affaires du nord de l'Europe. L'orateur, dans un discours extrêmement violent, a accusé lord Palmerston d'avoir sacrifié la Pologne en haine de l'influence de la France et par peur de la Russie.

Il a ensuite demandé le dépôt des documents diplomatiques relatifs au traité d'Unkiar-Skelessi et aux derniers événements du Schleswig.

Lord Palmerston a combattu cette proposition, et a soutenu que l'Angleterre n'a pas, en accédant au traité de la Sainte-Alliance, servi les vues ambitieuses de la Russie, et qu'elle n'a agi que dans le but de préserver la paix de l'Europe et l'équilibre européen.

Lord Dudley-Stuart, président du comité polonais, a prononcé quelques paroles chaleureuses en faveur de l'indépendance de la Pologne. Il a flétri énergiquement de qu'il appelle la conduite barbare de la Prusse envers les Polonais du grand-duché de Posen.

Le docteur Bowring a aussi soutenu la cause polonaise et appelé sur la Pologne toutes les sympathies de la nation britannique.

Après cette discussion, M. Urquhart a déclaré retirer sa proposition, qui n'avait d'autre but, dit-il, que de provoquer une démonstration de sympathie en faveur d'une nationalité opprimée.

Nouvelles des Etats-Unis.

Le steamer *Acadia* est arrivé le 16 à Liverpool avec les journaux de New-York du 2 mai. Ils ne contiennent aucune nouvelle importante. Les nouvelles de l'Europe continuent d'occuper vivement l'attention aux Etats-Unis.

Il y a eu encore quelques sinistres commerciaux à New-York, parmi les maisons en relations d'affaires avec la France. Le *Liberty* avait à bord environ 50,000 liv. sterl. en or.

Nouvelles d'Allemagne.

Vienne, 17 mai. — Depuis les derniers événements il n'y a eu de troubles ici, au contraire, nous éversons d'une paix parfaite. Le ministre Pillersdorf ne néglige rien pour concilier les esprits. A cette époque de transition, un ministre tel que Pillersdorf est pour l'Autriche un véritable honneur : libéral, mais dans l'accomplissement de sa pénible tâche, cherchant à concilier, que quelques collets de la génération actuelle pour marcher d'accord avec lui, nous n'existe par nous aucun dissentiment entre le gouvernement et les habitants. Le gouvernement veut sincèrement un régime libéral pour le monde en entier, mais l'on sait aussi qu'un certain parti fait tous ses efforts pour l'entraver dans sa marche.

La seule question qui offre un grand embarras est celle qui se rattache au différend entre les Tschaks et les Allemands en Bohême. Le gouvernement ne peut y soutenir un parti sans former un mécontentement, et c'est ainsi qu'il se voit sans cesse tiraillé de part et d'autre. Les Slaves doivent se réunir le 31 mai dans un congrès à Prague. Il n'est que trop vrai que ces derniers ont beaucoup contribué par une audace sans exemple à ramener toutes les contrées slaves, mais on ne saurait disconvenir qu'il n'y a plus que de leur côté les Allemands cherchent à acquiescer une espèce de prédomination en Bohême ce que les Tschaks s'efforcent de contrarier.

Esperons, dit la feuille allemande, à laquelle nous empruntons ce qui précède, que le gouvernement impérial parviendra bientôt à concilier en Bohême les esprits, comme il y est parvenu en Autriche.

Les gouvernements aussi bien que les peuples des divers Etats auraient leur représentation et leur autorité dans ces organes centraux de l'Etat fédératif allemand.

Le gouvernement central sera exercé par les autorités administratives centrales ou le ministère. Tous les fonctionnaires seront responsables vis-à-vis du directoire et du parlement national.

Les plénipotentiaires de tous les gouvernements de l'Allemagne forment la diète de l'Etat fédératif, et sont régis par des instructions de leurs gouvernements.

Cette diète intermédiaire entre l'autorité centrale et les gouvernements exerce le droit de sanction des lois, et l'autorité souveraine collective de concert avec le directoire, qui est l'expression et le représentant de l'unité des princes et des peuples allemands.

Le directoire nomme les membres du ministère et toutes les autorités centrales sur les listes de candidats présentés par les Etats en particulier.

Le directoire n'est pas élu. Il n'appartient pas non plus héréditairement ou d'une manière permanente à un gouvernement déterminé, mais il change de six en six ans, de manière qu'un gouvernement de l'Allemagne septentrionale, puis un gouvernement de l'Allemagne orientale entrent successivement dans le directoire de l'Etat fédératif allemand. Ou bien un directoire permanent, non héréditaire, ni éligible, est formé de telle manière que trois des plus grands Etats de l'Allemagne y participent en même temps.

Le parlement national allemand se forme par des élections immédiates du peuple allemand ou par des élections médiées de chambres d'Etats allemands, de manière que la première chambre se forme des premières chambres des Etats particuliers ou des éléments analogues, et la seconde chambre soit le résultat des élections du peuple.

Chaque Etat nomme des membres de la seconde chambre en proportion de sa population et sur la base d'un représentant par 100,000 ou par 150,000 habitants.

La diète se mettra d'accord avec le premier parlement allemand sur une loi électorale pour l'avenir et sur les bases essentielles de la constitution de l'Etat fédératif allemand. Cette constitution sera un traité entre les princes et les peuples des Etats fédératifs.

Ce projet, comme on le voit, diffère essentiellement de celui qui a été élaboré par le comité des 17 hommes de confiance, et qui place à la tête de l'Allemagne un empereur héréditaire.

Rendsbourg, 13 mai. — Nous apprenons de source certaine que, par suite de la déclaration qu'a faite le gouvernement de Suède, S. Exc. le général de Wrangel, se fondant sur la décision de la diète du 15 avril de cette année, a demandé la mobilisation immédiate des contingents complets du 10^e corps d'armée fédéral.

Demain dans la matinée, 4 pièces de gros calibre, savoir deux mortiers de 84 et deux canons de rempart de 24, sont parties d'ici pour Fridericia. Comme les relais ont été partout commandés d'avance, le transport s'effectuera dans les 48 heures. On attend également de Magdebourg de la grosse artillerie, et dans notre arsenal on s'occupe activement de mobiliser toute l'artillerie disponible. Les six canons capturés à Schackenbourg, ainsi qu'une grande quantité d'armes enlevées à une bande de paysans commandés par Laurids Skau, ont été transportés ici; ces armes se composent d'un mélange assez bizarre consistant en fourches et en lances de faux attachées à des manches de balai, broches, et autres objets de ce genre.

Apenrade, 13 mai. — On écrit à la Børsenhalle :

Ce matin est arrivé ici, venant de Weile, un corps franc fort de 800 hommes, commandé par le capitaine Haake et retournant à Rendsbourg. J'en ai appris que les troupes prussiennes se sont mises en marche pour Horsens, et ont poussé leurs avant-postes jusqu'à Aarhus. Le quartier-général du général de Wrangel était toujours à Colding.

Hier, dans l'après-midi, j'ai visité le camp d'Ulderop et de Düppel, ainsi que les troupes cantonnées aux environs de Sundewitt. Les hostilités se bornent pour le moment à quelques coups de canon tirés de temps en temps par les Danois de leurs batteries à Sonderborg et de la corvette la *Nivalde*, qui y est stationnée, dans le but d'inquiéter nos troupes, qui, au reste, sont rarement atteintes par le feu de l'ennemi.

Le brick de guerre danois le *St-Thomas*, qui croise devant notre port, y entre chaque jour, sans cependant s'y arrêter longtemps ni faire des dégâts.

Nouvelles d'Italie.

Les nouvelles reçues du quartier-général du feldzeugmestre comte Nugent à Conegliano se réduisent à celles-ci :

Les troupes du général Culloz se sont avancées par Feltré jusqu'à deux marches de Trévise. Les autres brigades autrichiennes étaient le 10 sur la rive de la Piave, en face des généraux piémontais et romain Della Marmora et Durambo. Il est certain qu'elles attaqueraient l'ennemi, dès que la nouvelle sera arrivée que le général Culloz est assés avancé au-delà de Bellune pour opérer sur les derrières du général ennemi à Trévise. Un courrier qui a passé hier en toute hâte par Felden pour se rendre à Brixen, a dit que nos troupes étaient entrées à Vicence, et que le général Culloz était devant Trévise. On attend la confirmation de ces nouvelles. (*Gas. de Vienne* du 13 mai.)

Le bruit avait couru que l'Angleterre avait adressé une note au cabinet de Naples relativement au passage de troupes napolitaines à travers le territoire de l'Etat de l'Eglise. La *Gazette officielle de Naples* du 3 mai déclare ce bruit dénué de fondement.

Le général Pepe est parti pour Ancone à bord du *Stromboli*; il va prendre le commandement supérieur des troupes napolitaines destinées à opérer contre les Austro-hongrois.

Rome, 5 mai. — Les frères du pape sont arrivés ici et descendent dans un hôtel de la Via Condottii, devant lequel un poste d'honneur a été établi par la garde civique.

Le bataillon de Trastevere a reçu l'ordre de se rendre aujourd'hui au Quirinal pour y baisser la main du pape.

Cette démonstration a répandu l'alarme dans la capitale, parce qu'on l'envisage comme le commencement de divisions intestines.

Les nouvelles des provinces sont tranquillissantes. Le ministre de la police Galletti s'y est rendu pour chercher à calmer les esprits. Sept cardinaux se sont réfugiés au Quirinal. Le journal *l'Epoca* avait annoncé que l'ambassadeur d'Autriche avait reçu ses passeports, mais cette nouvelle ne paraît pas être confirmée; cependant son départ est regardé comme très prochain. Il laissera ici M. le commandeur d'Ohms, conseiller d'ambassade. (*Gas. univ. d'Augsh.*)

Trieste, 12 mai. — Le quartier-général de l'armée de l'Isone

a été transféré à Feltré. Palma-Nuova a été bombardée dans la nuit du 10 au 11, et dans la journée du 12, les envahisseurs pour l'Italie continent. Une frégate à vapeur française a paru dans les parages de Venise.

Il régnait à Milan, le 12, une agitation extraordinaire. Une révolution paraissait imminente, et il se faisait de grands efforts pour y arriver sans collision. Nous avons déjà parlé plusieurs fois de l'hostilité qui règne entre le parti démocratique, qui veut l'indépendance de la Lombardie, et le parti qui cherche, en réunissant au Piémont tous les petits Etats apparus et sans force, à constituer le royaume de l'Italie supérieure.

C'est entre ces deux partis que la lutte est engagée, et ils déploient depuis quelque temps une égale activité. Seulement, le parti de la *réunion*, disposant de plus de ressources, a jusqu'ici le plus de chances de succès. Il promène depuis un mois, dans toutes les villes et campagnes de la Lombardie, une adresse eouverte maintenant d'un très grand nombre de signatures, dans laquelle on demande au gouvernement provisoire, d'abord de publier une constitution fondée sur des principes libéraux, ensuite de proposer immédiatement à toutes les provinces lombardes un moyen d'exprimer leur vœu pour la fusion de la Lombardie et du Piémont, et des autres provinces non encore constituées en un seul Etat monarchique constitutionnel.

PARLEMENT NATIONAL DE SAVOIE. — Chambre des députés.

M. Palluel, député de la Savoie, demande la parole et s'exprime en ces termes :

Avant que la chambre ne continue l'examen des pouvoirs, les députés de la Savoie ont des interpellations à adresser au ministère au sujet des éventualités qui semblent de nouveau menacer leur pays. Ils y sont autorisés à raison des articles insérés dans divers journaux français qui annoncent comme positif que l'armée des Alpes a reçu l'ordre de passer la frontière; ce que confirmeraient des lettres qu'ils viennent de recevoir de leurs amis. Ces lettres témoignent des vives inquiétudes auxquelles la Savoie est en proie en ce moment.

Elle a bien su d'elle-même, et sans aucun secours, par son seul héroïsme, échapper à de récents dangers, mais elle ne voudrait pas y être exposée une deuxième fois.

Certes, alors que ses enfants versent si glorieusement leur sang pour la cause italienne, qui est aussi la sienne, la Savoie a droit de demander et d'obtenir des garanties, soit pour la protection de son territoire, soit pour les destinées politiques qui pourront lui être réservées dans l'avenir.

Nous demandons donc au ministère qu'il veuille bien nous dire :

S'il a obtenu du gouvernement français des explications précises à ce sujet; s'il a pris des mesures pour défendre la Savoie contre une nouvelle invasion.

Nous lui demandons enfin qu'il veuille bien déclarer hautement, en présence de tous les représentants du royaume, que la Savoie est chère à toute la nation comme à notre roi bien-aimé.

Cette assurance nous est due pour rendre à notre pays la tranquillité dont il a besoin.

Le ministre des affaires étrangères lui répond :

Je suis charmé de pouvoir donner une réponse satisfaisante aux interpellations de l'honorable député. Les journaux ont annoncé que l'armée française avait reçu l'ordre de passer la frontière; cela nous ayant donné des inquiétudes, j'ai immédiatement écrit à l'ambassadeur de S. M. auprès du gouvernement français, afin de lui demander au ministre des affaires étrangères des explications à ce sujet.

M. de Lamartine l'a entièrement rassuré sur les dispositions de bon intelligence qui existent entre le gouvernement et celui de Sardaigne, et lui a dit qu'il était prêt à faire une déclaration dans le journal officiel, que l'armée française ne franchirait la frontière de nos Etats que quand elle serait appelée par notre gouvernement.

Par conséquent la Savoie peut être sûre et tranquille.

Nouvelles de France.

PARIS, 18 mai. — Le général Cavaignac est nommé ministre de la guerre.

M. Trouvé-Chavel, ancien maire de la ville du Mans, et député de la Sarthe, remplace M. Caussidière à la préfecture de police.

M. Trouvé-Chavel qui vient d'être nommé préfet de police, en remplacement de M. Caussidière, était maire du Mans à l'époque où M. le duc de Nemours traversa cette ville pour se rendre dans les villes de l'Ouest. C'est lui qui fit un discours qui lui valut une révocation instantanée.

M. Garnier-Pagès s'est trompé hier en annonçant à la tribune que M. Blanqui avait été arrêté et conduit à Vincennes. M. Blanqui n'a point été arrêté, et n'a point été conduit à Vincennes. Il est parti depuis la soirée de lundi jusqu'à huit heures de vendredi M. Blanqui a disparu. (*National*)

Hubert, qu'on avait dit évadé, est à Vincennes. Il a été interrogé aujourd'hui après Barbès et Albert.

La *Commune de Paris*, qui avait pour rédacteur en chef le citoyen Sobrier, a cessé de paraître.

Revue des journaux.

Le temps des hépatations, des tiraillements est passé. Le parti républicain qui la représente ont le droit de demander au gouvernement l'unité de vues, la ferme résolution, la netteté d'intention, sans lesquelles il ne peut y avoir sécurité dans l'Etat, confiance chez les individus.

Le besoin de la situation, c'est l'ordre. Tout pouvoir qui manquerait de la force ou de la volonté nécessaire pour satisfaire ce besoin, entraîne avec lui le péril : le danger de l'anarchie, et, comme conséquence, la réaction.

Aujourd'hui, la république, dans son plus large développement démocratique, ne rencontrera pas d'obstacle, si ceux qui sont actuellement à la tête des affaires prouvent qu'ils sont aussi énergiques et résolus à repousser les menées d'une minorité factieuse que les tentatives réactionnaires.

Une société aussi avancée que la nôtre n'accepte pas comme une condition normale d'existence cette vie d'inquiétudes et d'alarmes qui entrave toutes les efforts de l'initiative, ruine et les productions agricoles pour entraîner une banqueroute générale. La tranquillité publique ne peut pas dépendre de fantaisies ambitieuses ou de quelques illusions de quelques esprits malades gangrenés.

Le principe démocratique posé au 24 février sera pas un mensonge si les intérêts sacrifiés sous le régime monarchique recevront la satisfaction leur est due; en un mot, la révolution portera ses fruits, à une condition, ce qu'on sentira un pouvoir fort, et que la population ne sera pas, pour dire, obligée de se sauver elle-même chaque matin. (*National*)

